



Division des Personnels Administratifs
et Techniques
DIPATE 2
Affaire suivie par :
Sandrine SANTOIRE
Tel : 01 64 41 26 26
Mél: sandrine.santoire@ac-creteil.fr
20, quai Hippolyte-Rossignol
77.000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 29 septembre 2023,
Madame la Rectrice de l'académie de Créteil
à
Monsieur le Maire, Dominique RODRIGUEZ
Mairie de PRESLES-EN-BRIE
6 rue Abel Leblanc
77220 PRESLES-EN-BRIE

Objet : Campagne de recrutement des Accompagnants d'Elèves en Situations de Handicap (AESH).

L'école est une chance et un droit auxquels tous les enfants peuvent prétendre. La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté.

L'école inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs et pédagogiques particuliers.

L'article L. 351-3 du code de l'éducation prévoit que les élèves en situation de handicap peuvent se voir attribuer une aide humaine individuelle ou mutualisée. Cette aide est attribuée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Ainsi, l'Académie de Créteil recrute, actuellement, des Accompagnants d'Elèves en Situations de Handicap (AESH).

En tant que partenaire privilégié, je sollicite votre collaboration pour diffuser cette information au sein de votre commune.

Pour cela, vous trouverez, joint à ce courrier, une affiche relative à la campagne de recrutement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

**Pour la Rectrice et par délégation,
la Directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,**



Valérie DEBUCHY